**MODÈLE DE LETTRE 1**

Edmonton, le 22 mars 2021

**Objet : La place et l’importance des perspectives francophones dans le curriculum scolaire de l’Alberta**

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Ministre de l’Éducation,

 Par la présente, nous les membres de l’Unité locale francophone No. 24 de l’Alberta Teacher’s Association unissons nos voix afin de vous exprimer notre insatisfaction en ce qui concerne la perspective francophone proposée dans l’ébauche du programme d’étude albertain. Quel outrage de constater en lisant l’ébauche du programme d’études sociales que la perspective francophone qui y est proposée n’est souvent qu’une série de faits et de noms à mémoriser et n’est présente que dans moins de la moitié des années d’enseignement. Il est impératif de reconnaître la contribution de la francophonie ainsi que la place et l’importance que les perspectives francophones méritent dans le curriculum scolaire albertain.

En tant que francophones albertains et enseignants, nous croyons en notre passé historique et culturel. Depuis 1905, des citoyens francophones et anglophones ont forgé l’Alberta. Tel que l’histoire le prouve, la communauté francophone a connu des défis, mais a su les relever. La communauté francophone a fait preuve de force, de courage et de détermination pour conserver sa langue, ses cultures et ses traditions jusqu’à aujourd’hui. La vision présentée dans l’ébauche du programme d’étude limite la perspective francophone en Alberta à une ligne du temps tracée par des élèves. Ces derniers n’auront aucune compréhension du rôle, de l’impact et des liens que la francophonie a eu et a encore dans notre province aujourd’hui. La communauté francophone est fière de sa richesse et désire ardemment continuer à vivre sa francophonie en Alberta, à la faire découvrir et à la faire rayonner. Cette ébauche ne remplit pas son rôle en ce qui concerne l’inclusion d’une perspective francophone.

 Le Canada étant caractérisé par le bilinguisme, les citoyens qui y vivent ont la chance, le droit et le plaisir de pouvoir y apprendre l’anglais et le français. En Alberta, la francophonie s’est bien ancrée et a permis de diversifier socialement, politiquement et économiquement la province. Ce sont les francophones d’ici et d’ailleurs qui ont contribué à enrichir la province grâce, entre autres, à leurs accents francophones, leurs visions et leur volonté de s’intégrer et de créer une francophonie albertaine dynamique. Ces acteurs francophones veulent demeurer dans l’Alberta du 21e siècle et désirent que leur histoire soit connue par les jeunes citoyens albertains. Certes, les francophones albertains ont une culture identitaire distincte de celles des autres provinces du Canada et de celles des autres pays, mais celle-ci est tout autant riche et unique.

 En tant que membre de l’Unité locale francophone No. 24 de l’ATA, nous plaidons aujourd’hui en faveur de la place et de l’importance des perspectives francophones qui définissent les Franco-Albertains et qui doivent impérativement trouver une place importante dans le curriculum scolaire.

 Sachez que l’éducation francophone occupe une place importante dans notre cœur et dans celles de bon nombre d’Albertains, francophones, francophiles ou anglophones. Sachez également que nous accueillons chaque année de nouveaux élèves ayant droit dans nos écoles francophones et que ceux-ci proviennent de familles qui croient en l’importance et en la richesse de la langue française. Sachez que tous ces gens reconnaissent la valeur des perspectives francophones et désirent qu’elles soient enseignées aux jeunes d’aujourd’hui et de demain. En terminant, sachez que la francophonie albertaine est présente, unie, engagée et déterminée à rester.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Membre de l’Unité locale francophone No. 24

**MODÈLE DE LETTRE 2**

Edmonton, le 22 mars 2021

**Objet : La place et l’importance des perspectives francophones dans le curriculum scolaire de l’Alberta**

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Ministre de l’Éducation,

C’est avec grande tristesse que je vous écris aujourd’hui pour aborder le sujet de la perspective francophone dans la refonte du curriculum d’études sociales en Alberta. Il est indignant de constater que la perspective franco-albertaine, tout comme celles des Autochtones, est quasiment absente du programme d’études proposé par votre parti.

Le terme francophone apparaît très peu dans la proposition du programme d’études et les quelques références sont simplement superficielles et se basent la plupart du temps sur le par cœur, sans donner une place à une réelle compréhension de l’impact des contributions faites par des pionniers francophones ou à l’influence d’une francophonie vivante en Alberta et partout au Canada. . Notre province a été explorée par des coureurs des bois et des voyageurs francophones qui, à l’aide des Métis, ont créé les réseaux de traites de fourrure. C’est un fait indiscutable que leur contribution est une partie intégrale de l’histoire de notre province.

Plusieurs lieux et villes de l’Alberta comme Saint-Albert, Lacombe, Plamondon pour n’en mentionner que quelques-uns, portent fièrement des noms francophones donnés par leurs fondateurs francophones. Rejeter la richesse de l’histoire francophone en Alberta, comme tente de faire le programme d’études proposé est abjecte. En tant qu’enseignant.e dans une école francophone en Alberta, je juge essentiel d’enseigner à la jeune population de la province, autant anglophone que francophone, la contribution des différents peuples et groupes qui ont, et continuent toujours de modeler notre province. Il va sans dire que la contribution francophone à l’héritage culturel vivant dans notre province est non négligeable.

L’Alberta est le lieu de résidence de plus de 268 000 citoyens d’expression française et de nombreux francophiles. La francophonie est bien vivante en Alberta, elle compte de nombreux Franco-Albertains d’origine, des francophones natifs d’autres provinces et aussi des Canadiens francophones originaires d’autres pays de la francophonie. La culture francophone est riche et florissante dans notre jeune province et nous, francophones, sommes fiers d’appeler cette province chez-nous. Épurer du programme d’études de la contribution de nos ancêtres serait une injustice à la mémoire des pionniers qui ont été les premiers Européens à explorer l’Alberta, mais aussi un affront à chaque Franco-Albertain.

En tant que représentant.e élu de mon comté, il est de votre devoir de manifester mon acrimonie face à ce document qui dénie presque en entier la contribution des francophones à la création de notre belle province. Je compte sur vous.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Membre de l’Unité locale francophone No. 24

**MODÈLE DE LETTRE 3**

Edmonton, le 22 mars 2021

**Objet : La place et l’importance des perspectives francophones dans le curriculum scolaire de l’Alberta**

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Ministre de l’Éducation,

 Par cette lettre ce n’est pas ma consternation que je désire vous exprimer, mais bien mes interrogations sur les orientations possibles des prochains curriculums scolaires. À priori, ces documents doivent refléter les priorités d’aujourd’hui et de demain et établir des orientations qui permettront à nos générations futures d’être des citoyens actifs, respectueux, ouverts, engagés dans notre réussite collective.

Prenons par exemple le document qui touche quelques-unes de vos visions en lien avec le programme des études sociales.  Ce qui a été publié dans les médias soulève en nous les mots ou les termes révisionnisme, effacement et non-reconnaissance, en plus d’une manipulation de faits historiques.

 Par exemple, ne pas parler des écoles résidentielles dans le programme, c’est renier ce que plusieurs intellectuels au Canada considèrent être un génocide culturel. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi mettre de côté un fait non alternatif que fut cette période peu glorieuse de notre histoire canadienne ? Si nous n’admettons pas que cela a existé, c’est d’une certaine façon un refus de vouloir faire une réconciliation. Cela voudrait-il également dire de mettre en veilleuse la contribution des Autochtones qui vécurent ici bien avant la présence des Occidentaux en terre albertaine ?

 Et si nous continuons sur cette voie du questionnement, pourquoi les jeunes albertains ne seront-ils plus informés de la contribution des Métisses ? Eux aussi méritent d’être reconnus comme des bâtisseurs au même titre que les Ukrainiens, les Polonais, les Irlandais, les Islandais, les Chinois et les autres groupes qui ont permis la naissance de notre province.

 Tant qu’à être dans cette voie de la reconnaissance, il y a peu ou pas beaucoup d'éléments qui soulignent et expliquent la présence des francophones en Alberta. Pourtant cette communauté est l’un des peuples fondateurs de notre pays et sa langue est reconnue comme l’une des langues officielles du Canada. Là aussi, bien des questions demeurent et elles méritent une réponse.

Nous pourrions continuer d’écrire bien d’autres paragraphes sur le programme des études sociales. Cependant, tous ces mots convergeront à vous demander vers où le gouvernement provincial veut aller dans cette construction sociale, politique et économique du programme des études sociales. Comment peut-on donner une base solide, permettre à nos jeunes de comprendre, d’analyser et de réfléchir pour construire l’Alberta de demain si nous biffons des faits, des événements et même des groupes qui nous ont précédés ? Pour comprendre vers où une société peut ou veut se diriger dans le futur, il faut en connaitre les fondements, savoir où tout a commencé. Cela permettrait de rectifier et de solidifier la société albertaine de demain de façon positive.

Seuls vous, Mme. Lagrange et M. Kenney, pouvez répondre aux questionnements présentés dans cette lettre. L’Alberta est à une forme de carrefour sur son avenir politique, économique et social ; ne pas nous répondre serait maintenir le doute sur vos orientations futures en éducation.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Membre de l’Unité locale francophone No. 24